

Séance du 12 février 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 6 février 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Juzan à Mme Durruty, Mme Aragon à M. Etcheto.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Bensoussan présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : EDUCATION ET VIE SOCIALE - Journées 2015 de la petite enfance : « les langages de l'enfance ».

Pour la quatorzième année consécutive, la Ville de Bayonne organise, du 14 au 22 mars 2015, les Journées de la petite enfance sur le thème suivant : « les langages de l'enfance ».

Cette manifestation, qui a pour objectif de renforcer les liens de parentalité à partir des lieux d'accueil des jeunes enfants et de susciter une réflexion autour du thème retenu, présente un programme au contenu riche et varié : animations dans les structures d'accueil petite enfance et établissements culturels de la Ville, spectacle « Nubes » au théâtre offert par la Ville aux enfants des écoles maternelles bayonnaises, ateliers parents-enfants-professionnels, concerts donnés par l'Orchestre régional Bayonne Côte Basque, etc. Parallèlement, auront lieu le vide-poussettes organisé par la MVC Bayonne Centre-Ville et le Salon Mom'Expo au Palais des Sports de Lauga.

La Maison des associations accueillera un grand nombre de ces animations, telle que la conférence-débat tous publics donnée le jeudi 19 mars 2015 en soirée. La conférencière sera Laurence Rameau, puéricultrice, formatrice, directrice de rédaction de la revue « Le journal des professionnels de la petite enfance ».

Le vendredi 20 mars 2015, cinq tables rondes, animées par des spécialistes intervenant dans le domaine de la petite enfance, auront lieu dans l'après-midi pour les professionnels des crèches, centres de loisirs, écoles maternelles. Les intervenants seront Maylis Cèbe, orthophoniste, Mylène Charrier, sociologue, Gilbert Dalgalian, psycho-linguiste, Geneviève Ponton, psychomotricienne, Martine Touya, psychologue clinicienne. La Ville prendra en charge les dépenses afférentes à chacune de ces interventions, soit sur présentation des justificatifs correspondant aux prestations réalisées, soit sous la forme d'un contrat de travail (Gilbert Dalgalian) avec une rémunération brute visée à 613 € bruts.

Une communication spécifique aura lieu sur les réseaux sociaux et le site internet dédié à cette manifestation.

En conséquence, il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver les dispositions permettant de recourir aux intervenants dans les conditions précitées ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le syndicat mixte pour le fonctionnement du conservatoire à rayonnement régional Maurice Ravel pour l'organisation des concerts ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès des organismes intervenant en matière de petite enfance (Conseil général – Caisse d'allocations familiales – Réseau Appui Parents) des subventions aux taux les plus élevés possibles.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.